

Mesdames, Messieurs,

C'est accompagné par les membres du Conseil municipal, que j'ai grand plaisir à vous recevoir ce matin pour la cérémonie des vœux, et j'ai envie de dire enfin. Depuis 2 ans en effet, cette cérémonie n'a pu se tenir, la faute à ce virus qui a tout chamboulé et mis à mal l'équilibre établi à tous les niveaux de notre société, déstabilisant les économies, compliquant notre quotidien, ce qui est peu de le dire, et isolant encore plus les personnes fragiles. Face à cette situation inédite, de nombreux élans de solidarité ont fleuri, ici et là, y compris à Saint-Pabu où nous avons vu les jeunes de Saint-Pab'anim mettre en place un service de livraison à domicile pour les personnes en difficulté ou encore les couturières de la Team Couz qui ont fabriqué des masques en tissu et des blouses pour les soignants , pour ne citer que ces 2 exemples.

Mais la vie municipale a aussi souffert de cette crise. Je rappellerai que nous avons été élus le 15 mars 2020, quelques jours seulement avant le 1<sup>er</sup> confinement, avec une installation du conseil municipal 2 mois plus tard. S'en est suivie une période compliquée où nous hésitions à tenir des réunions en présentiel et, si oui, à combien ? Alors oui, nous avons vu l'arrivée des réunions en visio, voire en audio, mais ce style de réunions, avouons le, n'engendre pas la convivialité. Bref, tout ça pour dire que la prise de fonction des élus n'a pas été facile, encore plus pour celles et ceux élus pour la première fois.

Aujourd'hui, même si cette pandémie n'est pas complètement finie, mais le sera-t-elle un jour, le contexte sanitaire nous permet de reprendre une vie plus normale, ce qui aurait dû rendre notre quotidien plus léger.

Mais voilà, depuis presque un an maintenant, le conflit en Ukraine aura marqué le retour de la guerre en Europe et les images qui sont diffusées dans les médias nous le rappellent quotidiennement. Des images de destruction, de mort et de détresse qui doivent encore plus nous faire apprécier la chance de vivre dans un pays en paix.

Ce conflit a aussi des conséquences sur notre quotidien, la crise énergétique, les pénuries, les hausses de prix pèsent sur le porte-feuilles des français mais aussi sur leur moral. Espérons donc un retour rapide à la paix dans un premier temps et un contexte plus serein, mais les prévisions ne sont guère optimistes pour l'année à venir et le début 2023 s'annonce déjà agité.

Sans transition, et avant d'évoquer quelques faits marquant de l'année 2022 pour Saint-Pabu, j'aimerais saluer l'ancien maire Loïc Gueganton. Pour beaucoup, sa démission a pu choquer ou susciter de l'incompréhension. Je ne reviendrai pas sur les circonstances qui l'ont amené à se représenter aux élections, alors qu'il avait prévu de se retirer, mais entre temps une demande de mutation avait été posée et donc acceptée.

Mais pendant ces 2 derniers mandats, des projets importants et structurants pour la commune auront vu le jour : je retiendrai l'aménagement de la place Tevenn ar Reut et la partie haute de la rue du Bourg, les nouveaux services techniques, les locaux du pôle nautique au quai du Stellac'h et bien sûr la nouvelle école publique de l'Aber Benoît.

Alors, même si l'ouverture de l'école date déjà de 2021, elle a eu des effets en 2022. En effet, qui dit ouverture d'une nouvelle école dit forcément une ancienne école vide et la question de savoir ce que nous en faisons. L'année 2022 aura donc vu la naissance du Pôle santé en lieu et place des 2 classes mobiles. Ce bâtiment rénové de 146 m<sup>2</sup> peut recevoir un ou deux médecins, des kinés et un cabinet infirmier qui est d'ailleurs déjà installé. Le coût de la rénovation était de 53 000 € et nous avons eu 13 000 € de l'État et 27 000 € de la part du Département, soit 75% de subventions ce qui est exceptionnel et qui nous permet de proposer des loyers très modérés pour renforcer l'attractivité du site. Nous ne sommes pas à Saint-Pabu dans un désert médical mais le but est d'améliorer l'offre de soins sur la commune et nous faisons le maximum pour que locaux vacants ne le restent pas trop longtemps.

Une école vide, ça sert aussi de lieu d'entreposage. En effet, en attendant de connaître l'avenir du bâtiment principal, nous avons pu y entreposer la majeure partie du mobilier de l'église qu'il a fallu vider en prévision des travaux, opérations menée par une belle équipe de bénévoles. Confortés par l'inattendu succès de la souscription lancée auprès de la Fondation du Patrimoine avec aujourd'hui plus de 326 000 € de dons, les subventions de 88000€ de l'état et 90000€ du département, nous avons pu lancer les travaux ; les échafaudages sont en cours d'installation et un parapluie couvrant 1/3 de la toiture sera installé fin de semaine prochaine. C'est Monsieur Candio, architecte du patrimoine du cabinet Candio-Lesage qui en est le maître d'œuvre.

Sur ce dossier, tout semblait aller pour le mieux, mais c'était sans compter le beau caillou qui s'est invité dans la chaussure : le mur de soutènement du cimetière. En effet, celui-ci présente des signes de faiblesse et a donc besoin d'être renforcé, pour un coût de 160 000 €, ce qui n'était pas vraiment prévu.

Mais avant de pouvoir faire ce travail de renforcement, il a fallu déplacer 25 tombes (40 000 €) et commencer à aménager une nouvelle partie du cimetière. Ce sont les pompes funèbres Laot de Ploudalmézeau qui ont fait ce travail, et, je tiens à le souligner, dans un profond respect des défunts mais aussi des familles que nous avons rencontrées auparavant et qui avaient bien compris la situation d'urgence.

D'autres travaux importants ont aussi été réalisés en 2022 comme dans la rue de Benniget où un mur, encore un, menaçait de s'effondrer et entraîner avec lui la chaussée qui se trouvait au dessus, l'enfouissement des réseaux a concerné le haut de la rue Avel Vor avec en plus une extension du réseau d'éclairage public, un mur de clôture au terrain de foot avec les bénévoles du club... à l'ALSH des travaux importants de remise aux normes des sanitaires étaient nécessaires pour mieux accueillir les enfants.

Un gros effort budgétaire a aussi été fait dans l'achat de matériel : un camion benne, une tondeuse à ramassage centralisé et divers appareillages pour le tracteur et le micro tracteur afin de permettre aux agents des services techniques de mieux encore accomplir leurs missions.

Depuis quelques jours, nous avons démarré de l'éco-pâturage et vous pouvez voir 3 moutons d'Ouessant et une chèvre se promener dans le bassin de rétention juste à côté. Prochainement 2 de ces moutons iront entretenir les abords du bâtiment des services techniques. L'éco-pâturage permet entre autre d'éviter l'utilisation de produits phytosanitaires, de diminuer les interventions de nos agents pour l'entretien mais aussi d'enrichir la biodiversité et sauvegarder des races anciennes.

Voici quelques preuves que nous reprenons une vie à peu près normale. Il y a eu le retour du repas des aînés, là aussi après 2 années d'absence, un après midi joyeux autour d'un bon repas, un groupe de musiciens efficaces et surtout des chanteurs locaux qui ont su faire admirer leur talent.

Le conseil municipal jeune a aussi organisé un après-midi intergénérationnel au mois de juin avec l'aide de quelques associations communales : au menu un concours de pétanque, des jeux de société, scrabble, domino, concours de déguisement pour les 3-8 ans et une boum pour les 9-14 ans, une vraie réussite. Eux aussi par la crise sanitaire ont connu un mandat compliqué et pu ressentir de la frustration. Je tiens à les remercier pour leur implication notamment lors des cérémonies du souvenir.

Deux fois reportée toujours à cause du Covid, la 2<sup>ème</sup> édition de la course nature Avel Vor organisée par Denis Pallier et son équipe, s'est tenue le 17 avril et la 3<sup>ème</sup> édition est déjà programmée pour le 4 juin et je sens que cette course s'inscrira dans le calendrier des classiques au même titre que la Cap Iroise ou la Littorale.

L'association Patrimoine et Environnement a renoué cet été avec sa fête du lin qui a connu une belle affluence et je n'oublie pas la Maison des Abers – Ti an Aberioù qui a proposé de nombreuses animations tout public tout au long de la saison.

Quelques photos encore : dispositif argent de poche, pose de nouveaux défibrillateurs, le forum des associations, beaucoup d'animation culturelle, au niveau des plages l'installation de bacs à marées, panneaux d'information, supports vélos.

Je ne peux pas tout citer mais vous le voyez, l'année 2022 a été dense à tout point de vue, et je remercie toutes les associations, les commerçants, les bénévoles et, d'une manière générale, toutes les personnes qui participent à animer la commune tout au long de l'année.

Avant de tourner la page 2022, voici quelques chiffres marquant de la commune, d'abord concernant l'état civil :

- 10 naissances contre 17 en 2021
- 22 décès contre 17 en 2021 soit un solde naturel de -12
- 8 mariages comme en 2021
- 5 PACS contre 3 en 2021

Ce qui nous donne une population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de 2067 habitants, une unité de moins qu'en 2022.

Un petit point sur les effectifs dans nos écoles :

- Ecole de l'Aber Benoit : 88 élèves
- Ecole Saint-Martin : 53 élèves en très nette diminution

Puisque je parle des écoles, je voudrais saluer la directrice de l'école de l'Aber Benoît et le directeur de l'école Saint-Martin, les enseignants, les personnels communaux du scolaire et périscolaire et les remercier pour le professionnalisme, la résilience et le courage dont ils ont fait preuve pendant cette crise du covid, afin de répondre aux exigences de la

situation, comme mettre en place les mesures liées aux protocoles sanitaires et s'adapter aux changements de ceux-ci, supporter les déménagements de la cantine ou de la garderie et j'en passe. Je voudrais y associer nos enfants scolarisés ici mais aussi nos collégiens, lycéens et étudiants qui eux aussi ont subi et souffert durant cette période.

Un point aussi sur l'urbanisme.

En 2022, 26 permis de construire ont été délivrés, dont 12 nouveaux logements, 9 résidences principales et 3 résidences secondaires. Pour mémoire en 2021 c'était 31 logements autorisés, nous retrouvons là l'effet du hameau de Men Glaz.

4 déclarations préalables de lotissement ou permis d'aménager ont permis la création de 7 lots à bâtir.

85 déclarations préalables de travaux ont été enregistrées, ça concerne essentiellement les clôtures, les extensions d'habitation de moins de 40 m<sup>2</sup> et les créations ou extension d'annexe inférieures à 20 m<sup>2</sup>.

Enfin 78 certificats d'urbanisme ont été délivrés. La délivrance de certificats d'urbanisme est un reflet de l'activité immobilière sur une commune et les 78 certificats délivrés démontrent une activité immobilière importante sur Saint-Pabu pour l'année écoulée.

M. Prietz, conciliateur de justice, a été consulté 21 fois en 2022 contre 26 l'an dernier. C'est un travail important et nécessaire, qui permet de solutionner certaines situations avant d'en arriver à saisir un tribunal ; je souligne également que c'est fait de façon totalement bénévole.

Je n'ai pas les chiffres de leurs interventions sur la commune mais je sais que nous pouvons compter sur eux à tous moments, je veux parler des gendarmes et des pompiers. Claudie le Roux qui est la référente vous confirmera l'importance d'avoir et d'entretenir de bonnes relations avec eux.

Au revoir 2022, bonjour 2023.

L'année 2023 va d'abord être marquée par un recrutement d'importance. La commune va recruter un Directeur Général des Services. La dernière fois que le service administratif a été renforcé par un 3<sup>ème</sup> agent c'était en 2000, une époque où le nombre d'agents était de 7 ou 8 contre une vingtaine aujourd'hui et le nombre d'habitants 1500 environ contre 2067 aujourd'hui. Ce renfort apparaît donc comme évident et nécessaire et son arrivée, prévue en avril permettra de mieux structurer les services. C'est d'ailleurs le moment pour

moi de remercier tous les agents communaux des différents services pour leur travail au quotidien. C'est aussi grâce à eux que les projets portés par les élus peuvent être menés à terme. Merci à vous.

En 2023, les travaux de l'église et du mur mobiliseront une bonne partie des capacités d'investissement de la commune.

L'augmentation du coût de l'électricité, avec pour Saint-Pabu une facture qui passera de 50 000€ à 120 000€, entraînera nécessairement des choix, surtout si on veut maintenir au même niveau les taux des taxes locales, sans augmentation depuis 2010.

Nous continuerons quand même d'investir.

Des travaux programmés en 2022 seront finalement réalisés cette année, en partenariat avec le SDEF :

- l'enfouissement des réseaux dans la rue du Passage,
- l'extension du réseau d'éclairage public dans la rue de Morgant
- le remplacement des derniers lampadaires ancienne génération par des lampes à technologie LED qui permettront quelques économies d'énergie.

En dehors de ces chantiers, l'année 2023 sera surtout une année de préparation pour des échéances futures, et notamment le grand projet du mandat qui est le réaménagement des espaces publics le long de la rue du Bourg, entre le rond-point de la pharmacie et le bourg historique autour de l'église voire même jusqu'à Porz ar Vilin. Ce projet, qui s'appuie sur une étude réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère, le CAUE, à déjà démarré en fin d'année, d'abord par une déambulation le long de cette rue puis lors d'une réunion atelier à Roz Avel.

Pour ces 2 rendez vous, quelques habitants nous accompagnaient en répondant à notre volonté d'une démarche participative sur ce projet structurant et pour lequel nous sommes accompagnés en assistance à maîtrise d'ouvrage par le cabinet CAP Culture Patrimoine, dirigé par Marie-Laure Pichon, qui connaît bien la commune car elle nous suit aussi sur le dossier de l'église.

Plusieurs enjeux ont été identifiés dans ce projet comme la sécurisation des déplacements doux piétons/vélos, le besoin aussi de mieux maîtriser le trajet de l'eau, mais aussi des intérêts paysagers au niveau du lavoir, de la fontaine et du théâtre de verdure et enfin une volonté forte de créer une place de l'église digne de ce nom et d'y maintenir l'activité commerciale.

En parallèle et en concertation avec les services de la communauté de communes du Pays des Abers, nous élaborons notre schéma de cohérence afin de mieux maîtriser le développement des constructions futures sur la commune. Des zones sont identifiées au PLUi dans ce sens. Nous avons aussi sollicité l'Établissement Public Foncier pour nous aider à acquérir des terrains et nous permettre de réfléchir sereinement aux aménagements futurs en terme de logements. Contraints notamment par la loi littoral nous devons avoir une vision d'ensemble et à long terme sur ce que nous voulons pour Saint-Pabu en matière d'urbanisme et de logements.

J'arrête là les projections pour l'année 2023 ; loin d'être exhaustive cette liste de projets nous prendra déjà beaucoup de temps et d'énergie. J'en profite pour remercier mes adjoints et tous les conseillers qui m'accompagnent dans ce mandat imprévu pour moi et qui font un travail important pour mener à bien nos projets. Très sincèrement merci.

Avant de conclure permettez-moi d'avoir une pensée pour Yvonne Rouzic, conseillère municipale et membre du CCAS. Elle nous a quitté début décembre après avoir lutté courageusement contre la maladie.

Mesdames Messieurs, en mon nom, au nom du conseil municipal et l'ensemble du personnel communal, je vous adresse pour cette nouvelle année, mes vœux les plus chaleureux, à vous et à vos proches, des vœux de santé d'abord, des vœux de bonheur et enfin des vœux de réussite dans vos projets quels qu'ils soient, personnels ou professionnels, individuels ou collectifs. Et, dans un contexte compliqué, sachons faire preuve d'encore plus de solidarité et nous surmonterons les difficultés, ensemble.

Bonne année 2023 à toutes et à tous.